

SANTÉ. Pour garantir la meilleure santé qui soit aux prématurés

Le don de lait maternel, une pratique méconnue

LES BÉBÉS pesant moins d'1,5 kg et nés avant 32 semaines ne peuvent pas supporter le lait artificiel.

« Le lait maternel, lui, permet de réduire les risques d'infection et d'éventuelles complications », explique Anne-Sophie Pages, médecin responsable du lactarium au Centre hospitalier public du Cotentin (CHPC).

Une cinquantaine de donneuses

À l'approche de la journée mondiale du don de lait maternel, le vendredi 19 mai, le centre de collecte, de traitement et de distribution de lait maternel - l'unique dans la Manche - souhaite mettre en avant cette pratique encore trop peu connue, a contrario du don du sang, par exemple.



→ Le don de lait maternel est une pratique encore peu connue. Et pourtant, il sauve des vies.

80 euros

C'est le prix de revente de ce lait, après traitement, aux établissements de santé.

Les mamans d'enfants nés bien avant le terme, du fait de leurs glandes mammaires pré-

maturées, ont « des difficultés à mettre en route la lactation ». « À cela s'ajoute le côté psychologique de cette épreuve brutale, le stress... Et l'envie aussi », assure la soignante, spécialisée dans le domaine depuis 2017.

Pour assurer un stock suffisant de lait, le CHPC peut compter sur une cinquantaine de donneuses sur l'année, pour environ 700 litres. L'excédent, quand il y en a, est envoyé au Centre hospitalier uni-

versitaire (CHU) de Caen.

Mais avant cela, de nombreuses étapes sont nécessaires pour garantir ce lait, dit aussi « produit fragile et considéré comme un médicament ».

En effet, plusieurs rendez-vous sont nécessaires pour assurer une « traçabilité stricte », mais aussi détecter les potentielles personnes ne pouvant pas faire de don : « Il y a des pathologies à risque, comme les transfusions sanguines, la neurochirurgie, les

transplantations, le tabac, l'alcool... », énumère Anne-Sophie Pages.

La collecte s'effectue ensuite au domicile des personnes volontaires, grâce aux six auxiliaires de puériculture, dans un rayon d'action pouvant s'élargir à l'ensemble du Cotentin. « Un congélateur est obligatoire au domicile. Le lait, pas traité doit être conservé à -10 °C, une fois pasteurisé c'est -18 °C. »

Et cela toutes les semaines.

En effet, le don de lait maternel ne se fait pas qu'une seule fois, mais sur plusieurs semaines, une fois tous les jours ou tous les deux jours. « Une collecte pour un biberon de 100 millilitres n'est pas rentable », prévient la responsable du lactarium.

► Plus d'infos : Lactarium, au CHPC de Cherbourg-en-Cotentin, au 02 33 20 70 00 ou 07 60 36 72 51 ou sur lactarium.cherbourg@ch-cotentin.fr.

Sé. L